

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 941 pris on Conseil d'administration, portant classement de logements,

n° 941

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 septembre 1939

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro
30 septembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de In Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 26 mai 19957 portant réglementation du logement et de l'aménagement aux colonies

le Conseil d'administration oentendu dans sa seance du 18 septembre 1939,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Le tableau annexé à l'arrete n° 565 du 3 juin 1939, portant classement par catégorie et par classe des immeubles loués par la colonie aux fonctionnaires de l'administration locale, est complété comme suit; Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.